

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 DECEMBRE 2011**

Délibération
n°2011.12.223

**Modification de
l'autorisation de
programme et des
crédits de paiement :
ORU et habitat ORU
(AP n°6 - budget
principal)**

LE DOUZE DECEMBRE DEUX MILLE ONZE à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 décembre 2011**

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEUCHAUD, François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Anissa ACHARKI, Gérard ANDRIEUX, André BONICHON, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jean PATIE, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Michel BRONCY à Maurice HARDY, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Nicolas BALEYNAUD à Annette FEUILLADE-MASSON, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Jacky BONNET à Martine RIVOISY, Françoise COUTANT à Yves BRION, Janine GUINANDIE à Gérard DESAPHY, Redwan LOUHMAADI à Dominique THUILLIER, Cyrille NICOLAS à Bernard CONTAMINE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT à André BONICHON

Excusé(s) représenté(s) :

Françoise LAMANT par Anissa ACHARKI, Jacques NOBLE par Gérard ANDRIEUX

Excusé(s) :

Nadine GUILLET, Catherine PEREZ, Frédéric SARDIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2011**DELIBERATION
N° 2011.12.223**

FINANCES - PROGRAMMATION

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT****MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT :
ORU ET HABITAT ORU (AP N°6 - BUDGET PRINCIPAL)**

Par délibération n° 84 du 23 mars 2007, le conseil communautaire a décidé d'ouvrir au budget principal, une autorisation de programme pour les opérations de renouvellement urbain et l'habitat ORU (AP n°6) d'un montant de 1 1 047 000 € TTC.

Puis par délibération n° 35 du 26 mars 2009, le montant total de l'AP est passé de 11 047 000 € à 9 700 903 € TTC avec une répartition des crédits de paiement modifiée par délibération n° 247 du 9 décembre 2010 comme suit :

PROJETS (montants TTC)	Autorisation de programme	CA 2007	CA 2008	CA 2009	Projet CA 2010	Crédits de paiement 2011	Crédits de paiement 2012	Crédits de paiement 2013	Crédits de paiement 2014
ORU	9 700 903 €	277 955 €	142 465 €	791 001 €	600 000 €	2 416 000 €	2 373 000 €	1 068 000 €	2 032 482 €
Dont école des Acacias 1 473 K€						80 000 €	600 000 €	793 000 €	

Or, il convient aujourd'hui de procéder à de nouvelles modifications présentées ci-dessous, pour tenir compte des nouvelles données plus affinées :

PROJETS (montants TTC)	Autorisation de programme	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	Crédits de paiement 2011	Crédits de paiement 2012	Crédits de paiement 2013	Crédits de paiement 2014
ORU	9 700 903 €	277 955 €	142 465 €	791 001 €	720 277,46 €	2 384 000 €	2 647 010 €	1 122 000 €	1 616 15,12 €
Dont école des Acacias 1 473 K€						80 000 €	550 000 €	843 000 €	

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 1^{er} décembre 2011,

Je vous propose :

DE MODIFIER les crédits de paiements pour les exercices de 2010 à 2015 selon le tableau ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 16 décembre 2011	<u>Affiché le :</u> 16 décembre 2011